



**Direction Interdépartementale des Routes  
Massif Central**

Clermont-Ferrand, le 29 octobre 2019

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **RN 102 en agglomération d'Arvant Commune de Bournoncle Saint-Pierre**

### **Restrictions de circulation**

Dans le cadre des travaux de réfection de la couche de roulement sur la RN 102 en agglomération d'Arvant, sur le territoire de la commune de Bournoncle Saint-Pierre, la circulation sera réglementée pour la nuit **du mardi 5 novembre 2019 à 20h au mercredi 6 novembre 2019 à 6h**.

La circulation s'effectuera sur une seule voie par alternat.

**Pour votre sécurité et celle des personnels travaillant pour votre sécurité, nous vous remercions de faire preuve de vigilance en respectant notamment la signalisation en place et les limitations de vitesse.**

**La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, vous remercie de votre compréhension.**

---

#### Contacts presse :

Sophie CAYLA

téléphone : 04 73 29 79 60

courriel : [com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr](mailto:com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr)

BP 90447 60 avenue de l'union soviétique 63012 Clermont-Ferrand cedex 1

[www.dir-mc.fr](http://www.dir-mc.fr)

